

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Ecole de formation pour le personnel de nos oeuvres

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1912, tome 14, p. 383-384

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

ECOLE DE FORMATION
POUR LE
PERSONNEL DE NOS OEUVRES

Au récent congrès de Turin, un projet très intéressant a été présenté par le Bureau international : il s'agissait de la création d'une école pour former le personnel de nos œuvres, — bureaux de placement, missions des gares, maisons d'accueil, etc.

Il est souvent difficile à nos Comités de trouver des personnes capables de bien remplir ces fonctions. D'autre part, du choix du personnel dépendra le succès de nos œuvres, qui seront stériles ou fécondes selon qu'elles seront mal ou bien dirigées. Un homme dont la directrice n'est pas à la hauteur de ses fonctions ne sera qu'une vulgaire hôtellerie ; un bureau qui fait des placements sans discernement ne se distinguera guère, si ce n'est par des intentions bonnes, de certaines agences mercenaires que nous dénonçons et combattons ; une agente des gares inexpérimentée assistera impuissante aux agissements criminels des trafiquants de la traite.

Il nous faut donc un personnel à la hauteur de la mission que nous lui confions.

Par ailleurs, il est dans le monde beaucoup de personnes de dévouement et d'intelligence qui ne demanderaient qu'à utiliser pour le bien leur temps et les ressources de leur esprit et de leur cœur. Elles ne sont peut-être pas dans une situation qui leur permet de donner tout cela sans recevoir, en retour, de quoi subvenir à leur existence : la direction de nos œuvres serait pour elles une carrière de choix, où elles s'engageraient avec bonheur, car elles y trouveraient l'occasion de dépenser le dévouement qui est dans leur âme.

Ces considérations ont décidé le Bureau international à promouvoir la création de l'Ecole où pourrait se faire l'initiation à la fois théorique et pratique de nos secrétaires et directrices d'œuvres.

Il l'ouvrira à Fribourg, au siège de l'Office international, le 2 janvier 1913, — pourvu qu'un nombre suffisant de personnes se soient inscrites pour suivre les cours.

Le programme comprendra des cours religieux et sociaux, ainsi que des leçons de langues (français, allemand, anglais, italien), de comptabilité, etc. Des stages pratiques dans des œuvres fonctionnant très bien, compléteront la formation.

Un internat sera ouvert par des religieuses. Le prix de pension y est de 70 à 100 fr. par mois, selon la chambre et les exigences. La formation théorique durera trois mois ; elle sera suivie de trois mois de stages pratiques.

Un *Office spécial de placement* est adjoint à l'institution ; il centralisera l'offre et la demande de personnel pour la direction d'œuvres.

S'adresser, pour programme et renseignements complémentaires, au Bureau international, 16, rue St-Pierre, Fribourg.